



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 p) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :**  
**développement des statistiques régionales**

## Rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la coopération au service du développement des statistiques régionales

### Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur la coopération au service du développement des statistiques régionales. Dans ce rapport, l'accent est mis sur l'important travail accompli pour surmonter les différents obstacles au développement des statistiques, grâce à la collaboration entre pays et entre les pays et le système des Nations Unies, en particulier dans le cadre de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes.

Les résultats obtenus par les mécanismes de collaboration (groupes de travail thématiques, Groupe de coordination des statistiques relatives au Programme 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes et activités menées conjointement par les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale) ont contribué au renforcement des capacités statistiques nationales des États de la région, à l'amélioration des procédures et à l'établissement de normes au niveau mondial. Ces mécanismes permettent aux organismes nationaux de statistique et aux organisations internationales de mettre en commun leur expérience et leurs connaissances pour régler les questions d'intérêt régional, mais aussi de mieux coordonner leurs activités.

La Commission de statistique est invitée à examiner les activités menées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et à dégager les possibilités qui s'ouvrent pour l'échange de données d'expérience entre régions.

---

\* [E/CN.3/2020/1](#).



# Rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la coopération au service du développement des statistiques régionales

## I. Introduction

1. Dans le document intitulé « Rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les activités statistiques menées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes : réalisations récentes et questions d'avenir » (E/CN.3/2015/19), soumis à la quarante-sixième session de la Commission de statistique, en mars 2015, on trouve une description d'une partie des travaux menés dans la région pour développer les statistiques et une analyse des enjeux statistiques relatifs au programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

2. En novembre 2015, la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a adopté un plan stratégique énonçant les valeurs, la mission, la vision et les objectifs stratégiques pour les 10 années suivantes. Au cours de cette décennie, les systèmes statistiques nationaux de tous les pays auraient de très grands défis à relever : suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, série de recensements de la population et des logements de 2020 et application du Système de comptabilité nationale de 2008, du Système de comptabilité environnementale et économique et du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement.

3. Depuis lors, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont progressé sur différents fronts, mais bon nombre de difficultés restent à surmonter. L'état de la réalisation des objectifs de développement durable témoigne de ces deux réalités. Au vu du nombre de pays qui ont présenté des examens nationaux volontaires ou manifesté leur intention en ce sens, 34 rapports devraient avoir été présentés par 23 pays de la région d'ici à 2020. Cependant, en moyenne, les pays de la région produisent des données relatives à seulement 31 % des indicateurs énoncés dans le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, sachant qu'il y a d'importants écarts d'un pays à l'autre, puisqu'à l'échelle nationale cette proportion s'établit entre moins de 15 % et un peu plus de 50 %<sup>1</sup>.

4. Des évaluations récentes de l'application du Code de bonnes pratiques en matière de statistiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de la législation nationale mettent aussi clairement en évidence ce qui entrave le bon fonctionnement des systèmes statistiques nationaux, à savoir : la plupart des législations nationales en matière de statistique ne sont pas pleinement conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle, moins de la moitié des pays de la région ont adopté des plans nationaux de développement des statistiques et une grande partie des pays ont fait état d'une diminution de la part du budget alloué aux organismes nationaux de statistique.

5. Ces dernières années, différentes initiatives ont été menées aux niveaux national et régional en vue de surmonter ces difficultés et de promouvoir le développement des statistiques. Le présent rapport met en lumière les principaux résultats qui ont été obtenus à la faveur de certaines de ces initiatives, grâce à la coopération entre pays et entre les pays et le système des Nations Unies dans le cadre d'organismes

---

<sup>1</sup> Voir CEPALC, *Quadrennial report on regional progress and challenges in relation to the 2030 Agenda for Sustainable Development in Latin America and the Caribbean* (rapport quadriennal sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées au niveau régional dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes) (LC/FDS.3/3/Rev.1).

gouvernementaux de statistique, en particulier la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et le Comité permanent de statisticiens des Caraïbes. L'accent est mis sur l'important travail accompli dans le cadre de la collaboration entre les pays et en étroite coopération et coordination avec le système des Nations Unies pour surmonter les différents obstacles au développement des statistiques, et l'expérience de l'Amérique latine et des Caraïbes à cet égard est présentée à l'intention des autres régions.

6. La section II du présent rapport comprend une description des grandes caractéristiques de la Conférence statistique des Amériques et de ses récentes réunions. La section III porte sur les progrès accomplis en matière de coopération pour le suivi des objectifs de développement durable et en matière de coordination entre entités des Nations Unies dans le cadre des réformes de l'Organisation menées sous la direction du Secrétaire général. Dans la section IV sont décrits certains des résultats obtenus par les groupes de travail de la Conférence statistique des Amériques. La section V comprend un exposé des principales étapes de l'intégration des travaux des statisticiens et des spécialistes de l'information géospatiale. Dans la section VI sont présentées les activités entreprises dans le cadre du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes.

## II. La Conférence statistique des Amériques

7. La Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes est l'organe intergouvernemental chargé de coordonner les activités statistiques dans la région en vue d'améliorer les statistiques nationales officielles et leur comparabilité internationale. Elle est composée des 46 pays membres de la CEPALC, à savoir 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et 13 pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie, et de 14 membres associés.

8. À sa huitième réunion, tenue à Quito en novembre 2015, la Conférence a établi un plan stratégique décennal pour la période 2015-2025 axé sur trois objectifs stratégiques : renforcer les pratiques d'administration et de gestion des organismes nationaux de statistique et l'intégration et la coordination des systèmes statistiques nationaux ; favoriser le développement des capacités techniques et méthodologiques aux fins de la production d'informations statistiques de qualité ; faciliter la coordination et la coopération entre les pays membres de la Conférence et les organisations sous-régionales et internationales.

9. Les groupes de travail de la Conférence sont un moyen de collaboration entre les pays qui contribue à l'exécution du plan stratégique. Dans le cadre d'un programme biennal d'activités de coopération régionale et internationale, chaque groupe de travail propose la réalisation d'un ensemble d'objectifs et de buts ayant trait au développement d'un aspect ou d'un domaine statistique particulier. Les pays membres de chaque groupe désignent un pays coordonnateur et un secrétariat technique.

10. Entre 2015 et 2019, il y a eu des groupes de travail consacrés à 16 questions : les registres administratifs, les statistiques de l'agriculture, les recensements, la mesure du handicap, les statistiques de l'environnement, les statistiques relatives à la situation comparée des femmes et des hommes, les enquêtes sur les ménages, les indicateurs relatifs à la réduction des risques de catastrophe, la consolidation des institutions, les classifications internationales, les indicateurs du marché du travail, la mesure des technologies de l'information et des communications, la comptabilité nationale, les statistiques de la pauvreté, les statistiques de l'enfance et de l'adolescence et les statistiques de la sécurité publique et de la justice.

11. De plus, à la quinzième réunion du Comité exécutif de la Conférence, tenue en juin 2016, un groupe a été créé et chargé de coordonner la formulation d'indicateurs et d'appuyer le renforcement des capacités nationales aux fins du suivi des objectifs de développement durable. Le Groupe de coordination des statistiques relatives au Programme 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes se compose des 10 membres régionaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

12. L'un des principaux objectifs que les pays membres de la Conférence se sont donnés ces dernières années est d'accroître la pertinence et l'efficacité des groupes de travail, compte tenu de leur rôle central de facilitation de la collaboration entre pays et entre les pays et le système des Nations Unies. À cette fin, en 2019, le Comité exécutif a mené des consultations avec les pays membres en vue de définir les priorités régionales en matière de développement des statistiques puis d'établir des programmes de travail correspondants. À l'issue de ce processus, à sa dixième réunion, tenue du 19 au 21 novembre 2019, la Conférence a examiné et approuvé des propositions relatives à la création de 11 groupes de travail qui devront, dans un délai de deux ans, réaliser un produit bien défini qu'ils présenteront pour approbation à la onzième réunion de la Conférence, en 2021<sup>2</sup>.

13. À la dixième réunion de la Conférence également, un nouveau système de représentation géographique correspondant à la répartition géographique et linguistique des pays a été institué au Comité exécutif : chacun des trois groupes sous-régionaux (Amérique du Sud ; Amérique du Nord, Amérique centrale et pays hispanophones des Caraïbes ; pays anglophones des Caraïbes) est représenté par deux personnes et les membres extérieurs à la région par une personne. Comme auparavant, un siège est réservé au pays qui a assuré la présidence au cours des deux années précédentes. Le Comité exécutif compte donc toujours sept membres, mais les pays anglophones des Caraïbes y sont mieux représentés.

14. Plusieurs séminaires de haut niveau ont été organisés dans le cadre des réunions de la Conférence et de son comité exécutif. En 2016, un séminaire sur le cadre statistique établi pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable a examiné certaines initiatives récentes liées au suivi des objectifs, telles que la création du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, la consolidation des mécanismes régionaux et nationaux de coordination des statistiques concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et la mise au point d'outils de planification statistique. En 2017, les participants à un séminaire tenu sur le thème « Vers l'intégration des informations statistiques et géospatiales » ont débattu au sujet d'un document d'orientation sur l'intégration des sources d'information des deux domaines et analysé plusieurs retours d'expériences concernant l'utilisation des informations géospatiales aux fins de la production de statistiques. En 2018, lors d'un séminaire de haut niveau sur l'intégration des sources de données non traditionnelles dans les systèmes statistiques nationaux, les participants ont examiné des expériences réussies d'utilisation de ces types de sources et étudié les difficultés liées, entre autres, au contrôle de la qualité, à l'accès aux données, à la coordination institutionnelle et au renforcement des capacités. En 2019, à un séminaire de haut niveau sur l'avenir des statistiques économiques, les participants ont noté qu'il était nécessaire de répondre à la demande de statistiques économiques de manière concertée au niveau régional afin d'appuyer l'élaboration de

<sup>2</sup> Voir la résolution 11 (X) adoptée à la dixième réunion de la Conférence statistique des Amériques, disponible à l'adresse : <https://cea.cepal.org/10/sites/cea10/files/cea.10-resolution.pdf>.

politiques fondées sur la connaissance des faits dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de contribuer à améliorer l'organisation et la gestion des systèmes statistiques nationaux. Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre d'une consultation mondiale visant à orienter les travaux du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, qui a été créé à la cinquantième session de la Commission de statistique, en mars 2019.

### **III. Coordination des statistiques relatives aux objectifs de développement durable**

#### **A. Groupe de coordination des statistiques relatives au Programme 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes**

15. L'une des grandes avancées réalisées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ces dernières années a été la consolidation d'un groupe chargé de coordonner au niveau régional les activités liées aux aspects statistiques du suivi du Programme 2030. Le groupe réunit plusieurs pays représentant les différentes sous-régions, ainsi qu'un groupe d'organismes qui représentent le système des Nations Unies, et la CEPALC qui assure le secrétariat technique.

16. Créé en juin 2016 comme suite à la demande faite par les États membres de la CEPALC en novembre 2015, à la huitième réunion de la Conférence statistique des Amériques, le Groupe de coordination des statistiques relatives au Programme 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes est chargé d'établir un système de gouvernance et d'élaborer un plan régional d'exécution visant à répondre progressivement aux besoins en information découlant du Programme 2030. Il se compose des cinq membres régionaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et des cinq membres régionaux du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, auxquels s'ajoutent deux États observateurs. La Division de statistique de la CEPALC assure le secrétariat technique du Groupe de coordination, et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance représentent le dispositif régional de coordination des statistiques concernant l'Amérique latine et les Caraïbes des fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies. Comme expliqué plus bas, ce mécanisme a concouru à la coordination des activités statistiques de l'ensemble des entités des Nations Unies dans la région et à l'harmonisation de l'appui stratégique fourni pour renforcer les capacités nationales aux fins de l'exécution du Programme 2030, ce qui est particulièrement pertinent dans le contexte des réformes de l'ONU en cours.

17. Le Groupe de coordination a fait une synthèse des capacités statistiques de la région en ce qui concerne le suivi du Programme 2030. Il a mené une enquête sur les systèmes statistiques nationaux afin de déterminer dans quelle mesure les données liées aux indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable étaient produites, de comprendre pour quelles raisons certaines ne l'étaient pas et de s'intéresser aux institutions nationales chargées de la collecte et de la production des données, à la fréquence de production, au degré de ventilation et aux faits ou instruments statistiques utilisés pour recueillir l'information, entre autres. L'enquête a été menée en 2016 et ses résultats ont été mis à jour deux fois. On trouvera une synthèse des principaux résultats présentés par objectif de développement durable dans le rapport quadriennal sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées au

niveau régional dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes (*Quadrennial report on regional progress and challenges in relation to the 2030 Agenda for Sustainable Development in Latin America and the Caribbean*)<sup>3</sup>.

18. Une autre grande réalisation du Groupe de coordination a été la définition d'un cadre régional d'indicateurs pour le suivi du Programme 2030. En réponse à une demande formulée par les États membres à la neuvième réunion de la Conférence statistique des Amériques, le Groupe a travaillé à l'élaboration d'un cadre devant tenir compte des particularités régionales, en complément du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, et devant contribuer à la hiérarchisation des travaux de mesure et coordonner les activités de renforcement des capacités. Les indicateurs du cadre régional ont été établis en fonction de plusieurs critères, dont les suivants : pertinence sur le plan régional, inclusion dans d'autres cadres de suivi et possibilité de produire les données correspondantes aux niveaux régional et national. Bien que la disponibilité de l'information ait été un critère important, la liste comprend des indicateurs pour lesquels les informations ne sont pas nécessairement disponibles à l'heure actuelle. Le résultat de cette initiative est un ensemble de 150 indicateurs classés par ordre de priorité (122 indicateurs tirés du cadre mondial et 28 indicateurs complémentaires ou supplétifs)<sup>4</sup>. Le cadre régional devrait être utile pour rendre compte des progrès de la région concernant la réalisation des objectifs de développement durable et permettre de mieux coordonner la coopération bilatérale, régionale et internationale en vue de combler les lacunes en matière de capacités statistiques.

19. En tenant compte des capacités statistiques régionales disponibles pour la production d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de la liste d'indicateurs classés par ordre de priorité, le groupe des données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes et la CEPALC ont procédé à un recensement de toutes les activités d'assistance technique ayant trait aux objectifs de développement durable et à la coopération des entités des Nations Unies dans la région en matière de statistique. Ils ont ainsi recueilli des renseignements utiles à la planification d'activités de renforcement des capacités dans un avenir proche et à la création du SDG Gateway (portail des objectifs de développement durable), décrit ci-dessous.

## **B. Le SDG Gateway et la coordination interinstitutions à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable**

20. La coordination des activités de statistique de la CEPALC et des organismes des Nations Unies est particulièrement importante dans le contexte de l'élaboration d'une plateforme Web régionale relative aux objectifs de développement durable, le SDG Gateway (portail des objectifs de développement durable). Cette plateforme est mise au point par la CEPALC et le Programme des Nations Unies pour le développement, qui assure la présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, en étroite concertation avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et le bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Bureau de la coordination des activités de développement. Sa création représente un premier pas vers la mise en place d'un centre régional de gestion des connaissances, qui est l'une des propositions du Secrétaire général pour

<sup>3</sup> Voir document de la CEPALC LC/FDS.3/3/Rev.1, fig. III.3.

<sup>4</sup> Voir le rapport sur les activités du Groupe de coordination des statistiques relatives au Programme 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes (document de la CEPALC LC/CEA.10/6), présenté à la dixième réunion de la Conférence statistique des Amériques.

la restructuration des ressources régionales des Nations Unies à l'appui du Programme 2030 (voir [A/74/73-E/2019/14](#)).

21. Le SDG Gateway est destiné à rassembler toutes les informations relatives aux objectifs de développement durable, y compris celles qui concernent les services offerts par les organismes des Nations Unies, les données régionales collectées et les outils d'analyse et instruments d'action fournis par ces organismes pour répondre aux besoins des pays membres. Ces informations seront étroitement liées aux données disponibles sur la plateforme mondiale des Nations Unies, qui est en cours de création sous la direction du Bureau de la coordination des activités de développement, et aux données et informations dont disposent toutes les entités des Nations Unies, ce qui permettra d'éviter les chevauchements. On trouvera sur le portail des renseignements à jour sur la mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux mondial, régional et national et sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que des liens vers des sources d'information sur les processus institutionnels et les mécanismes de suivi utilisés par les pays. Les États membres, les équipes de pays des Nations Unies et le grand public auront accès au SDG Gateway ; ainsi, des informations fiables et à jour pourront être largement diffusées et utilisées pour planifier au quotidien des mesures visant à répondre à des demandes régionales, sous-régionales ou transfrontières spécifiques et à coordonner l'appui fourni sur le terrain par le système des Nations Unies pour le développement.

22. Le projet de portail régional des objectifs de développement durable a été présenté à la dixième réunion de la Conférence statistique des Amériques, à laquelle les pays ont souligné que cet outil serait essentiel pour appuyer l'exécution et le suivi du Programme 2030 et renforcer les capacités nécessaires à cette fin et demandé qu'il soit présenté à la quatrième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable comme contribution régionale à la mise en œuvre du Programme 2030.

#### **IV. Aperçu de certains domaines de la coopération internationale pratiquée dans le cadre de la Conférence statistique des Amériques**

23. Les groupes de travail de la Conférence statistique des Amériques sont des mécanismes qui permettent aux pays membres d'aborder ensemble différentes questions ayant une incidence sur le développement des statistiques dans la région. Les résultats de certains de leurs travaux ont contribué à l'établissement de procédures, de mécanismes et de normes au niveau mondial. Les documents, outils méthodologiques et comptes rendus de réunion, principal fruit du travail de ces groupes, sont diffusés via le réseau de transfert de connaissances de la Conférence (voir <https://rtc-cea.cepal.org>).

##### **A. Registres administratifs**

24. Des activités de coopération ont été menées pour promouvoir l'utilisation des registres administratifs dans la production de statistiques. À l'occasion d'un séminaire régional sur l'augmentation du recours aux registres administratifs à des fins statistiques pour le suivi du Programme 2030, les participants ont pu partager leur expérience et mettre en commun des méthodes et des techniques permettant d'obtenir des statistiques de qualité à partir des registres administratifs et ils ont analysé dans quelle mesure ces registres étaient exploités pour la production de statistiques dans la région. Le groupe de travail chargé de la question s'est également fondé sur les

réponses à des questionnaires pour évaluer la qualité des registres administratifs et la capacité opérationnelle du système de données statistiques.

## **B. Statistiques de l'agriculture**

25. Le groupe de travail sur les statistiques de l'agriculture a mené des activités de coopération dans le cadre d'un projet d'élaboration d'une méthode de mise en place de systèmes de production de statistiques de l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec l'appui de l'Initiative pour la promotion de biens publics régionaux de la Banque interaméricaine de développement. À ce titre, des ateliers et cours de formation ont porté, entre autres, sur la création de systèmes de production de statistiques de l'agriculture, l'utilisation d'images satellite pour la délimitation des bases d'échantillonnage, l'exploitation des registres administratifs, l'évaluation des sources de données et le recours à des appareils électroniques pour la collecte d'informations dans le domaine agricole.

## **C. Recensements**

26. Le groupe de travail sur les recensements s'est attaché à répertorier et à analyser les enseignements tirés de la série de recensements de la population et des logements de 2010 et à formuler des recommandations en vue de la série de 2020. Il a aidé à améliorer le calcul des estimations et projections démographiques et favorisé le partage de connaissances et de données d'expérience entre pays de la région.

27. Un ensemble de recommandations figure dans un document sur les aspects conceptuels des recensements de la population et des logements et les défis à relever pour établir un contenu inclusif pour la série de 2020<sup>5</sup>, et sera enrichi et complété dans un rapport devant être publié en 2020. Un document sur l'analyse des aspects stratégiques de l'utilisation d'une cartographie institutionnelle pour les recensements et les enquêtes<sup>6</sup> synthétise les résultats d'une enquête d'autoévaluation menée en préparation de la série de recensements de 2020.

## **D. Mesure du handicap**

28. Le groupe de travail sur la mesure du handicap a œuvré pour que des questions relatives au handicap soient formulées et intégrées à la série de recensements de la population et des logements qui seront menés en 2020 dans la région. Il a élaboré une proposition conjointe avec le groupe de travail sur les recensements et organisé un séminaire de formation sur le sujet. De plus, des séminaires et ateliers de formation régionaux ont porté sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé et son utilisation pour la collecte et l'analyse de données sur le handicap par les organismes nationaux de statistique dans le cadre de la série de recensements. Un atelier régional sur la mesure du handicap chez les enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes a également été organisé.

---

<sup>5</sup> CEPALC, *Aspectos conceptuales de los censos de población y vivienda: desafíos para la definición de contenidos incluyentes en la ronda 2020* (LC/TS.2019/67, en espagnol uniquement).

<sup>6</sup> CEPALC, *Análisis de situación: estado del arte sobre aspectos estratégicos de una cartografía institucional para censos y encuestas* (août 2019, en espagnol uniquement).



## **E. Statistiques de l'environnement**

29. Le groupe de travail sur les statistiques de l'environnement s'est employé à renforcer la capacité de produire des statistiques et d'établir des indicateurs environnementaux de manière systématique et dans la durée, ainsi qu'à promouvoir les activités interinstitutionnelles dans les pays de la région. À ces fins, il a organisé plusieurs manifestations, notamment un séminaire-atelier sur le développement et le renforcement des statistiques et indicateurs environnementaux dans les pays d'Amérique latine et la voie commune aux objectifs de développement durable et à l'Initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable. De même, un atelier régional sur les indicateurs relatifs à l'énergie et à l'environnement a concouru aux efforts visant à améliorer les capacités des systèmes statistiques nationaux de la région en matière de statistiques sur l'énergie et l'environnement, en particulier en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et à l'économie verte.

30. Par ailleurs, au cours de la période considérée, le Réseau régional de statistiques de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été créé pour rassembler des experts, des techniciens et des cadres qui travaillent dans le domaine des statistiques, des indicateurs et de la comptabilité de l'environnement dans la région. Parmi les grands travaux du Réseau, on peut notamment citer l'animation de webinaires tenus régulièrement sur différentes thématiques du domaine des statistiques de l'environnement et l'organisation, à Madrid en décembre 2019, en marge de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, d'une réunion sur les indicateurs relatifs aux changements climatiques.

## **F. Statistiques relatives à la situation comparée des femmes et des hommes**

31. À sa huitième réunion, la Conférence statistique des Amériques a adopté la Classification des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps pour l'Amérique latine et les Caraïbes, répondant ainsi au besoin de disposer d'un instrument tenant compte de la situation comparée des femmes et des hommes et adapté au contexte régional qui permette d'harmoniser et de normaliser les enquêtes sur les budgets-temps et de produire des statistiques dans ce domaine. Cette classification donne une vue d'ensemble ordonnée des activités et du temps passé à chacune et met en évidence le temps qu'y consacrent les femmes et les hommes, fournissant ainsi des éléments pouvant servir à l'élaboration de politiques publiques d'égalité dans les domaines social et économique.

32. Le groupe de travail a joué un rôle déterminant dans l'organisation des réunions de spécialistes de l'information sur les budgets-temps et le travail non rémunéré, qui se tiennent périodiquement depuis 17 ans. Les discussions et les expériences partagées lors de ces réunions sont fondamentales, car elles font progresser l'harmonisation des méthodes de mesure de l'utilisation du temps dans la région. L'expérience en matière d'enquêtes sur les budgets-temps acquise par l'Amérique latine et les Caraïbes, où 19 pays ont effectué au moins une mesure, contribue pour beaucoup à l'élaboration de normes mondiales.

## **G. Enquêtes sur les ménages**

33. Le groupe de travail des enquêtes sur les ménages s'est attaché à rassembler les meilleures pratiques relatives aux enquêtes sur les revenus et les dépenses. Un atelier

régional a été organisé en vue de recenser les problèmes communs liés à la production et à l'utilisation des enquêtes sur les dépenses et les revenus, et une synthèse des différentes présentations et discussions a été établie. Le groupe de travail récapitule également dans un document sur les meilleures pratiques en matière d'enquêtes sur les dépenses et les revenus les informations concernant les procédures de conception statistique, d'élaboration de questionnaires et de collecte, de traitement et d'analyse des données qu'il a recueillies lors d'une consultation régionale.

## H. Indicateurs relatifs à la réduction des risques de catastrophe

34. Le groupe de travail a produit un document sur le cadre conceptuel d'indicateurs relatifs à la réduction des risques de catastrophe, qui a pour objet d'améliorer la qualité des informations et des données recueillies pour suivre la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et des initiatives de réduction et de gestion des risques de catastrophe dans les pays. Il y présente la terminologie relative à la gestion des statistiques se rapportant à la réduction des risques de catastrophe, les accords mondiaux pertinents, la disponibilité des données sur le terrain et un ensemble de recommandations. En outre, un séminaire a été organisé sur l'état des statistiques et des indicateurs relatifs aux phénomènes extrêmes, aux catastrophes et à la réduction des risques de catastrophe, dont l'objectif était de déterminer les besoins statistiques concernant la mesure de ces phénomènes et d'examiner la disponibilité des sources et des séries statistiques permettant de répondre à ces besoins.

## I. Consolidation des institutions

35. Le Code régional des bonnes pratiques statistiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes, adopté par la Conférence statistique des Amériques à sa sixième réunion, en 2011, est un instrument technique de réglementation dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'activité statistique nationale et à l'indépendance des organismes nationaux de statistique. Jusqu'en 2015, le groupe de travail chargé de la consolidation des institutions a procédé à des examens par les pairs pour évaluer l'application de ce code. Récemment, il a utilisé les réponses à un questionnaire pour actualiser l'évaluation de l'application du Code dans 22 pays<sup>7</sup>. Il a aussi créé une banque régionale de bonnes pratiques statistiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui contient une sélection de mesures s'inscrivant dans le droit fil du Code et ayant contribué de manière innovante à l'amélioration des processus statistiques et de la qualité de l'information (voir <https://sitios.dane.gov.co/visor-brbp>).

36. À la suite des débats qui ont eu lieu en 2018 à l'atelier régional sur les cadres juridiques de la production de statistiques officielles, le groupe de travail s'est employé à adapter et traduire en espagnol la loi générique sur la statistique officielle pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, publiée par la Commission économique pour l'Europe en 2016, afin de donner un modèle aux pays de la région souhaitant formuler ou reformuler les fondements juridiques du fonctionnement de leurs systèmes statistiques nationaux et de leur production de statistiques officielles. La Conférence statistique des Amériques a adopté la loi générique à sa dixième réunion, en novembre 2019.

<sup>7</sup> Les résultats de 14 pays sont disponibles à l'adresse : <https://rtc-cea.cepal.org/es/documento/estado-de-implementacion-de-los-principios-del-codigo-de-buenas-practicas-estadisticas>.

## **J. Classifications internationales**

37. Le groupe de travail sur les classifications internationales a établi un rapport sur la situation de pays en ce qui concerne l'application de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, de la Classification centrale de produits, de la Classification internationale type des professions et de la Classification type pour le commerce international. Il a également créé des supports vidéo de formation à l'emploi de ces classifications et contribué à la traduction en espagnol de la version 2.1 de la Classification centrale de produits.

## **K. Indicateurs du marché du travail**

38. Le groupe de travail sur les indicateurs du marché du travail a mené un projet d'adaptation régionale de nouvelles directives internationales sur les statistiques de la mesure de l'emploi au moyen de la conception de questionnaires et de guides méthodologiques, dans le cadre de l'Initiative pour la promotion de biens publics régionaux de la Banque interaméricaine de développement. Il s'agissait d'analyser le manque d'harmonisation d'un pays à l'autre et de mettre au point des tests cognitifs qui permettent de valider et d'élaborer des questionnaires d'enquête sur les ménages. À l'issue du projet, le groupe de travail a publié un questionnaire d'enquête sur les ménages harmonisé et des directives méthodologiques pour l'application des normes internationales les plus récentes de la Conférence internationale des statisticiens du travail de l'Organisation internationale du travail.

39. Le groupe de travail joue un rôle décisif pour ce qui est de systématiser les contributions régionales aux initiatives mondiales, telles que la révision de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP-93) et son impact sur les enquêtes sur la main-d'œuvre. Il a également entrepris d'analyser la disponibilité de l'information pour la production d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dans le domaine du travail, en considérant leur lien avec la mesure du travail décent.

## **L. Mesure des technologies de l'information et des communications**

40. Le groupe de travail sur la mesure des technologies de l'information et des communications a contribué à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de mesure de l'usage de ces technologies dans l'éducation et dans l'administration et par les ménages et les entreprises. Il a analysé, à l'échelle régionale, le processus de création de statistiques harmonisées sur les TIC dans les organismes nationaux de statistique. Il a également contribué à la production de la version de 2019 du cadre méthodologique de référence pour la mesure de l'accès aux technologies de l'information et de la communication et de leur utilisation dans le domaine de l'éducation, élaboré par le Centre d'études régional pour le développement de la société de l'information sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

## **M. Statistiques de la pauvreté**

41. Le groupe de travail sur les statistiques de la pauvreté a mis l'accent sur la mesure des indicateurs non monétaires de la pauvreté et les indicateurs relatifs à l'objectif de développement durable n° 1. Un séminaire régional a été organisé pour discuter de la possibilité d'améliorer les indicateurs relatifs aux différentes dimensions de la pauvreté et d'en incorporer de nouveaux dans les enquêtes sur les

ménages. Un document comprenant une analyse de la disponibilité, de la comparabilité et de l'adéquation d'un ensemble d'indicateurs non monétaires couramment utilisés dans les enquêtes sur les ménages dans 17 pays d'Amérique latine a été établi.

42. Avec l'appui du programme sur les statistiques et les données de la dixième tranche du Compte pour le développement, le groupe de travail a organisé un séminaire régional afin d'examiner le problème de l'absence de données concernant les dimensions et indicateurs manquants de la pauvreté, les innovations possibles dans la mesure du revenu et la méthodologie de la CEPALC en matière de mesure de la pauvreté de revenu<sup>8</sup>, l'utilisation de méthodes d'estimation sur petits domaines pour la ventilation des données et la contribution des mesures de la pauvreté à la formulation des politiques publiques.

## **N. Statistiques de l'enfance et de l'adolescence**

43. Le groupe de travail sur les statistiques de l'enfance et de l'adolescence a organisé plusieurs conférences virtuelles de partage des connaissances sur des sujets tels que la diffusion et la visualisation des informations statistiques sur l'enfance et l'adolescence et les techniques d'échantillonnage concernant les enfants de moins de cinq ans. Il a produit un document sur l'utilisation des recensements pour le suivi de la situation des enfants et des adolescents en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans lequel il analyse les possibilités qu'offrent les recensements et formule des recommandations pour leur amélioration. Il a également contribué à la traduction en espagnol des questionnaires pour la mesure des incapacités durant l'enfance et l'adolescence élaborés par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

## **O. Statistiques de la sécurité publique et de la justice**

44. Les activités de coopération dans le domaine de la sécurité publique et de la justice ont consisté, entre autres, à faire connaître les questionnaires et méthodologies élaborés dans le cadre de l'Initiative pour la réalisation d'enquêtes de victimation en Amérique latine et dans les Caraïbes et porté sur la prise en compte des informations statistiques sur la criminalité et la justice pénale dans les programmes statistiques nationaux. Une réunion technique a été organisée sur le thème des indicateurs relatifs à la sécurité, à la violence et à la justice afin d'assurer le suivi des objectifs de développement durable, d'échanger des bonnes pratiques dans la production de 10 des 23 indicateurs relatifs à l'objectif 16 et de recenser les sources officielles possibles pour le suivi de cet objectif.

## **V. Progrès dans l'intégration des données statistiques et géospatiales**

45. L'une des priorités du développement régional a été l'intégration des secteurs de la statistique et de l'information géospatiale. À sa trente-sixième session, en mai 2016, la CEPALC a adopté la résolution 712 (XXXVI) sur l'intégration régionale des données statistiques et géospatiales, ouvrant un espace de dialogue entre la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et le Comité régional Amériques

---

<sup>8</sup> Voir *Income poverty measurement: updated methodology and results* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.18.II.G.17).

de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

46. L'intégration des secteurs de la statistique et de l'information géospatiale a été activement encouragée lors de plusieurs réunions conjointes. À une première réunion tenue en juin 2016, le Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques et le Conseil d'administration du Comité régional Amériques ont pris des mesures en vue de définir un programme commun. Durant la seizième réunion du Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques, en avril 2017, une séance conjointe organisée avec le Comité régional Amériques a réuni les décideurs des organismes nationaux de statistique et d'information géospatiale. En novembre de la même année, à la neuvième réunion de la Conférence, un séminaire, auquel a participé, entre autres intervenants, le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales des Nations Unies, a été consacré à l'intégration des données statistiques et géospatiales. Dans le cadre de la cinquième session du Comité régional Amériques, en novembre 2018, un atelier régional a été organisé sur l'intégration des données statistiques et géospatiales au service du développement durable. En 2019, deux réunions ont eu lieu entre le Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques et le Conseil d'administration du Comité régional Amériques : en octobre, en marge de la sixième session du Comité régional Amériques, et en novembre, au titre du point 5 de l'ordre du jour de la dixième réunion de la Conférence. À l'issue de ces réunions, la déclaration sur l'intégration des données statistiques et géospatiales de la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été adoptée<sup>9</sup>.

47. Afin de faciliter l'intégration des données statistiques et géospatiales, un expert régional en gestion de l'information géospatiale a été recruté à la Division de statistique de la CEPALC en juillet 2017. La Commission a aidé le Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à mener le projet de cadre statistique et géospatial pour les Amériques en favorisant le dialogue entre les organismes nationaux de statistique et les organismes nationaux d'information géospatiale et en organisant une consultation régionale sur le document relatif à la standardisation des données géospatiales et socioéconomiques, à l'intention des autorités et des points focaux techniques des organismes nationaux de statistique.

## **VI. Activités statistiques menées dans le cadre du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes**

### **A. Poursuite de la modernisation et de la transformation**

48. Depuis le précédent rapport présenté à la Commission de statistique par la CEPALC (E/CN.3/2015/19), les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont continué de s'employer à moderniser et à transformer leur système statistique national. Ce processus a été encouragé au plus haut niveau par les membres de la CARICOM, qui ont exprimé leur engagement politique en faveur de la statistique à la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes.

<sup>9</sup> Le texte de la déclaration est disponible à l'adresse suivante : <https://cea.cepal.org/10/sites/cea10/files/cea.10-declaration-integration-geospatial-information.pdf>.

49. À sa trente-septième réunion ordinaire, en 2016, la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes a approuvé le plan d'action pour la statistique dans les Caraïbes, dans lequel sont énoncées des mesures concrètes motivées par la nécessité de produire plus de 230 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. À cette réunion, les chefs de gouvernement sont également convenus que, pour les besoins des travaux de statistique que le système de statistique des Nations Unies mène à l'échelle internationale, la CARICOM devait être considérée comme un groupement indivisible dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

50. Après avoir approuvé l'élaboration de la Stratégie régionale de la CARICOM pour le développement de la statistique à sa trente-huitième réunion ordinaire, en 2017, la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes a approuvé, à sa trente-neuvième réunion, en juillet 2018, le cadre stratégique relatif à la Stratégie, élaboré par les États membres avec l'appui du secrétariat de la CARICOM et du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et le concours d'un certain nombre de parties prenantes.

51. La région a également bénéficié de la tenue à la Barbade en 2016 de la Conférence des Caraïbes pour un programme de transformation de la statistique officielle, à l'issue de laquelle ont été formulées des recommandations relatives à la modernisation des systèmes statistiques de la CARICOM comprenant le plan d'action pour la statistique dans les Caraïbes approuvé par la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté à sa trente-septième réunion ordinaire.

52. Plusieurs pays ont continué à travailler à l'élaboration de stratégies nationales de développement de la statistique. Pour ce faire, ils ont notamment procédé à l'évaluation et à l'examen de la législation sur les statistiques et organisé des consultations avec les parties prenantes. Parmi ces pays, on peut citer le Belize (examen en cours depuis 2017), la Grenade (examen en cours), le Guyana (examen en cours), la Jamaïque (2017) et les Bahamas (examen presque achevé). Ces travaux sont soutenus par le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle ou par la Banque interaméricaine de développement.

## **B. Renforcement des capacités statistiques**

53. Le renforcement des capacités statistiques s'est poursuivi dans un certain nombre de domaines avec l'appui du Centre régional d'assistance technique des Caraïbes, principalement en matière de comptabilité nationale. Le secrétariat de la CARICOM a apporté son concours dans plusieurs domaines en finançant des projets grâce aux fonds reçus au titre du dixième Fonds européen de développement et de la Banque interaméricaine de développement. Cette dernière a soutenu deux projets de promotion des biens publics régionaux. Le premier consiste à poursuivre les travaux commencés en 2010, qui visent à établir un cadre commun de recensement devant permettre la production de résultats harmonisés suivant les principes et recommandations internationaux et régionaux ; le deuxième concerne les statistiques relatives à la situation comparée des femmes et des hommes, les statistiques de l'environnement et les statistiques de l'agriculture et vient compléter l'appui reçu du Gouvernement italien dans ces trois domaines, ainsi que la formation sur l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). Dans le cadre du Projet de renforcement des statistiques dans la région des Caraïbes, le Canada s'intéresse aux quatre grands domaines que sont la comptabilité nationale, l'infrastructure des enquêtes auprès des ménages, l'infrastructure des enquêtes auprès des entreprises et la communication et la sensibilisation. Plusieurs autres activités ont été menées à la demande du secrétariat de la CARICOM ou de pays, notamment dans les domaines

suivants : formation aux fonctions de direction et à la gestion, anonymisation des microdonnées, appui au recensement et formation à la gestion de l'information et à la communication. L'Union européenne a apporté son concours, notamment sous la forme d'une activité pilote sur les statistiques du commerce international des services, et son soutien dans les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques sociales et des statistiques relatives à la situation comparée des femmes et des hommes, et des statistiques de l'environnement.

### **C. Programme de comparaison internationale**

54. Les pays de la CARICOM ont continué de participer au cycle 2017 du Programme de comparaison internationale, dirigé par la CEPALC avec la collaboration du secrétariat de la CARICOM. Sous la coordination de ce dernier, ils ont passé en revue la liste des produits pour l'Amérique latine et les Caraïbes et présenté une liste complémentaire de produits jugés très importants pour la région, qui ont été acceptés par la CEPALC et ajoutés à la liste régionale. En juin 2019, le secrétariat de la CARICOM a également organisé, en collaboration avec la CEPALC, une réunion visant à permettre aux pays de compléter les informations sur les prix indiqués dans les enquêtes spéciales (construction, location, éducation, etc.). Les pays de la CARICOM ont également adopté la nouvelle approche, qui consiste à mener en continu les activités prévues au titre du Programme, et certains ont commencé à recueillir des données pour le cycle 2020. Un appui plus concret, notamment sous la forme d'un atelier de formation des formateurs, a déjà été demandé par le passé afin que des experts de la région acquièrent le savoir-faire nécessaire pour que les pays puissent participer aux futurs cycles du Programme.

### **D. Préparatifs de la série de recensements de la population et des logements de 2020**

55. La région se prépare pour la série de recensements de la population et des logements de 2020, les pays devant entreprendre le dénombrement en 2020, 2021 et 2022. Le Comité régional de coordination des recensements, qui fait rapport au Comité permanent de statisticiens des Caraïbes, a tenu des réunions en continu. Un symposium sur la série de recensements de 2010 a également été organisé en 2014. En 2017, les pays de la CARICOM ont organisé la première réunion du groupe de travail technique pour le recensement de 2020, qui a permis d'examiner le questionnaire et les méthodologies de recensement communs, ainsi que les principales activités de recensement : gestion du recensement et cartographie et système d'information géospatiale. Le principal résultat a été la production d'un questionnaire de recensement commun pour la série de recensements de 2020, ainsi que la production de métadonnées. Depuis la réunion de 2017, une troisième version du questionnaire de recensement commun a été produite, ainsi qu'une note d'orientation sur les principaux concepts et définitions. Comme le veut l'usage, une stratégie de recensement régionale a été élaborée pour aider les pays à mener leur recensement, permettre la mise en commun des meilleures pratiques et la recherche de solutions communes aux problèmes, et veiller à ce que des données de qualité, qui soient comparables, soient produites à partir du recensement. À la mi-2018 et à la mi-2019, le secrétariat de la CARICOM a organisé, en collaboration avec d'autres partenaires, deux ateliers en parallèle, l'un du Comité régional de coordination des recensements et l'autre sur les recensements. Il a également mis en ligne des ressources sur le recensement en vue de faciliter le réseautage et l'échange d'informations.

## **E. Appui aux statistiques du commerce de marchandises**

56. En collaboration avec l'Union européenne, le secrétariat de la CARICOM a donné une formation à un atelier régional sur le traitement des statistiques du commerce de marchandises à l'aide du nouveau logiciel EUROTRACE.

## **F. Poursuite de la collecte et de la compilation des données dans les grands domaines de la statistique et autres initiatives**

57. Les principaux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ont été élaborés et approuvés au niveau politique, et la disponibilité des données concernant ces indicateurs a été évaluée. Les travaux de compilation des données dans les grands domaines statistiques et les travaux concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable se sont poursuivis. De même, les travaux relatifs à plusieurs projets ont continué, notamment ceux qui concernent le projet sur la criminalité et la sécurité dit « CariSECURE » (renforcement de la prise de décision fondée sur des données d'observation pour la sécurité des citoyens dans les Caraïbes) et ceux qui portent sur un projet soutenu par le Gouvernement italien sur le renforcement des capacités dans les domaines des statistiques relatives à la situation comparée des femmes et des hommes, des statistiques de l'environnement et des statistiques de l'agriculture. Un projet financé par la Banque de développement des Caraïbes à l'appui de la série de recensements de la population et des logements de 2020 est aussi sur le point d'être lancé.

## **VII. Mesures que la Commission de statistique est appelée à prendre**

58. La Commission de statistique est invitée à :

a) prendre note des progrès réalisés en matière de développement des statistiques dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes grâce aux différentes modalités de collaboration entre pays et entre les pays et le système des Nations Unies ;

b) formuler des observations sur les synergies et les possibilités d'échange de données d'expérience entre les régions ;

c) discuter de l'intérêt que présentent à l'échelle mondiale les progrès accomplis en termes de coordination des travaux effectués par les entités régionales du système des Nations Unies en vue de la création d'une plateforme Web sur les objectifs de développement durable (SDG Gateway) en Amérique latine et dans les Caraïbes ;

d) prendre note de la déclaration sur l'intégration des données statistiques et géospatiales de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et du Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, adoptée par la Conférence statistique des Amériques à sa dixième réunion<sup>9</sup>, et appuyer l'appel à la mise en place de mécanismes de gouvernance visant à faciliter le travail que font ensemble les organismes nationaux de statistique, les systèmes nationaux de statistique et les organismes nationaux de cartographie pour consolider l'infrastructure nationale de données géospatiales.